

Alain Faure

Quand nous faisons « 48 »

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Alain Faure, « Quand nous faisons « 48 » », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 31 | 2005, mis en ligne le 18 février 2006, Consulté le 03 février 2012. URL : <http://rh19.revues.org/index943.html> ; DOI : 10.4000/rh19.943

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://rh19.revues.org/index943.html>

Document généré automatiquement le 03 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Alain Faure

Quand nous faisons « 48 »

- 1 Retracer par écrit mon passage comme secrétaire général de la Société de 1848 — « 48 » disait-on à l'époque familièrement —, sous la présidence de Philippe Vigier, a vraiment toutes les vertus de la rétrospection. Pour ce faire, j'ai dû d'abord classer mes propres archives¹, puis les lire. Cela m'a amené à rectifier des souvenirs, à corriger des dates ou des faits, à réviser des jugements qui, depuis longtemps, s'imposaient à moi comme des vérités. Un travail, parfois un peu douloureux, de déconstruction de la mémoire, pour user de termes à la mode. C'est là bien sûr l'effet de tout travail sur les archives, mais travail singulier quand même, puisqu'il s'agit d'archives personnelles, c'est-à-dire en l'espèce d'une personne qui n'est plus tout à fait moi, vu le temps passé, ni bien sûr tout à fait une autre puisque je m'y reconnais... Ainsi ces notations rapides éparses dans un dossier, ce numéro de téléphone jeté sur une feuille blanche, ce passage souligné dans une lettre, ce point d'exclamation ajouté dans la marge d'une circulaire... : ne suis-je pas le seul à pouvoir comprendre l'intention ou la destination de ces signes discrets, qui, à leur tour, me font ressouvenir de tel sentiment, de tel événement oublié ou mal situé dans le temps ?
- 2 On trouvera peut-être que ces pages ont un contenu trop personnel et accordent une place trop grande à la « stratégie », aux événements. Ce texte est en effet écrit à la première personne, et quand il dira « nous », il faudra vraiment comprendre la Société en corps, ou bien tel groupe désigné de ses membres. Mais un « témoignage » — car c'est de cela qu'il s'agit ici — peut-il autrement s'écrire ? La vie d'une société de pensée n'est pas faite que d'idées qui volent, mais d'individus qui collaborent, s'enthousiasment ensemble et parfois se heurtent. Ses actes écrits et ses manifestations tangibles résultent d'une succession d'arbitrages, internes et externes, entre les projets de ses acteurs. Les traces laissées par ce cheminement sont infiniment légères, et c'est elles qu'il importe de sauver avant qu'elles ne se perdent comme une eau dans la terre profonde.
- 3 De plus j'ai, de ces onze ans de secrétariat (1981-1991), une chronologie personnelle, des opinions et des vues qui ne sont sans doute pas celles qu'exposerait Philippe Vigier — président quasi aux mêmes dates (1981-1990) —, s'il était vivant. Je ne saurais ni me substituer à lui ni non plus me contenter d'un discours apologétique où l'ancien secrétaire s'effacerait derrière le président défunt. Au cours de ces années, nous avons finalement assez peu parlé des affaires de 48, d'accord sur des points essentiels, en opposition sur d'autres, avec entre les deux une vaste zone de non-dit où je puisai une grande liberté de pensée et d'action. Grâce lui soit rendue pour cette délégation intéressée puisqu'elle autorisa un travail continu.
- 4 Si « renouveau » de la Société il y eut à la faveur du changement de ses cadres, milieu 1981, ce renouveau s'opéra dans les deux années et demie qui suivirent. La tenue du premier colloque organisé sous la nouvelle présidence Vigier, fin 1983, marqua la fin d'une phase de redressement qui redonna à la Société l'énergie et les moyens d'entreprendre. J'ai de cette période un très heureux souvenir, et j'en en ai gardé le sentiment assez vif d'œuvrer, à ma place, à la reconstruction collective d'une maison non pas à l'abandon, mais en péril.
- 6 Nous sommes tous un peu, dans la jeune génération sociétaire des années 1980, les enfants de Rémi Gossez, je le redis à mon tour. Mais à vrai dire pour moi tout commença le 21 mai 1977, lorsque Philippe Vigier, président de l'Institut français d'histoire sociale, invita Philippe Vigier, vice-président de la Société de 1848, pour une séance commune de son séminaire sur la petite entreprise, à Nanterre. L'ordre du jour était « le rôle de la petite entreprise dans la crise révolutionnaire du milieu du siècle dernier » avec un exposé de Francis Démier. Tout 48 était là, dont Ernest Labrousse, et bien sûr Rémi Gossez. C'est à cette occasion que nous fîmes connaissance². J'avais alors pour son œuvre beaucoup de respect — et en ai toujours³ ; quant à l'homme que je découvris peu à peu, il me fit l'effet, à moi jeune blanc-bec né à la politique en 68, d'une sorte de socialiste néo-utopiste blanchi dans les combats idéologiques de la guerre froide⁴. C'était surtout une sorte de grand aîné que son statut marginal à la Sorbonne, ou,

disons mieux, de non professeur, dans l'ombre des « patrons », me rendait proche. Pour Vigier par exemple, ce ne fut jamais un pair. Or, Gossez avait bien noté ma présence aux côtés de Vigier précisément, dont j'étais alors le « collaborateur technique ». Dans les premiers mois de 1981, il entreprit mon siège pour me convaincre de présenter ma candidature au secrétariat général de 48. Pour lui, à ce moment, une « relève » des cadres était urgente en raison des périls qui, disait-il, pesaient sur la Société, soit sa mise en sommeil soit son absorption pure et simple par la Société des études romantiques. Il était, en privé, plus que critique sur l'association avec *Romantisme* dont Maurice Agulhon vient de retracer la genèse et les difficultés. De plus, il avait aussi dans la Société quelques « bêtes noires » qui se trouvaient être résolument dans le « camp » *Romantisme* et à qui il attribuait l'opinion que le rôle historique de la Société de 1848 était terminé.

7 Peut-être a-t-il exagéré le danger pour les besoins de sa cause — comme souvent les hommes remarquables, c'est un homme habile —, en tout cas, j'y crus, et cela pesa sur ma décision d'accepter. C'est lui aussi qui sut convaincre Jean-Claude Caron de faire équipe avec moi, en tant que secrétaire général adjoint chargé des publications — « c'est un *ticket* », remarqua alors Maurice Agulhon — ; c'est lui encore qui proposa à Jean-Yves Mollier de briguer sa propre succession à la trésorerie de la Société en 1983. Je laisse aux intéressés le soin d'évoquer ces épisodes s'ils le souhaitent, mais il ne faudrait pas croire que le bureau de la Société dans les années 1980 soit sorti tout armé du cerveau de Rémi Gossez. Il essaya aussi plusieurs refus, tant pour le secrétariat général que pour la trésorerie⁵. J'ai toujours eu l'impression d'avoir été du second choix à ses yeux. Mais l'important à l'époque n'était ni la candidature Faure ni le « ticket » Faure-Caron, c'était l'accession annoncée de Philippe Vigier à la présidence.

8 Des conversations qu'il eut, peut-être, avec l'équipe sortante, j'ignore tout, je sais simplement que ce qui le décida fut ce noyau de future équipe dont l'existence était une garantie pour l'avenir. Mais justement : 48, pour quoi faire ? Le 5 mai 1981, il nous fit part, à Jean-Claude Caron et moi, qui venions d'être élus le 2 avril, de ses vues personnelles. D'après mes souvenirs et mes notes, son discours fut à peu près le suivant : que diable reste-t-il à dire sur 1848 ? Plutôt que de continuer à tourner en rond autour de cette date, ouvrons-nous sur le XIX^e siècle, siècle qui attire beaucoup le public, mais est malmené dans les programmes du secondaire et se trouve académiquement coincé entre une histoire moderne bien installée et un vingtième siècle conquérant ; les dix-neuviémistes doivent avoir toute leur place au royaume de Clio et dans l'université ; mais puisque 48 nous sommes, privilégions les « temps forts », les crises, les tournants du politique, du social et du mental. Bref, cap sur les tumultes et les débats d'un siècle fondamental⁶. Ce mot d'ordre n'avait naturellement rien de secret, Vigier le développa publiquement à plusieurs occasions, notamment lors de l'assemblée générale de 1982 où il parla de la vocation de cette société à être la « Société du XIX^e siècle ». Il est vrai qu'il insista très peu, alors, sur le primat à donner aux « temps forts »... C'était en tout cas marquer sa différence, du moins sur le plan des déclarations de « politique générale », avec Maurice Agulhon. Au cours des années qui suivirent, ce dernier rappela à plusieurs reprises, et avec force, que la Société de 1848 ne devait pas oublier... 1848. Si, en mai 1984, le titre retenu pour le bulletin qui allait naître fut *1848 — 19e siècle* étant rejeté dans le sous-titre — c'est principalement au rappel par Maurice Agulhon de notre mission première que nous le dûmes. Aujourd'hui, 1848 ne tient plus à la Société que par le titre, mais c'est fort heureux car son vieux drapeau lui donne encore une couleur à part dans le monde savant.

9 Restaient les choix à faire en matière d'activités et de publications. Il faut des « thèmes », nous avait dit Vigier au mois de mai, et, en octobre, je lui soumis une sorte de liste, résultat de mes cogitations et de conversations informelles. Thèmes disparates, avec une nette dominante d'histoire sociale, mais matinée d'histoire politique, et se prêtant à une chronologie large⁷. J'insistai auprès de lui sur l'intérêt à mettre en chantier, pour commencer, celui de la *répression*, étudiée à trois points de vue : le régime politique des prisons, l'origine des papiers d'identité et les instruments de la répression, police et gendarmerie. Ce que j'avais derrière la tête, à l'époque, c'était d'abord faire ce qu'on pourrait appeler une histoire ouvrière à l'envers : sauter par-dessus la barricade pour observer au plus près les forces de l'ordre, surprendre leurs conciliabules, voir se décider les meurtres « de classe », *etc.* Il y avait là aussi l'influence des

thèses du Foucault de *Surveiller et punir*, très discutées aussi chez les jeunes historiens du moment, qu'ils aient lu ou non ce grand livre : la répression, c'était aussi dans mon esprit la mise en place insidieuse des disciplines, la « normalisation » sans poudre ni canon des corps et des cerveaux, la transformation des « illégalismes » en délinquance par les discours et par la loi⁸. Programme trop vaste et trop vague pour s'être imposé face au thème plus concret et plus immédiatement abordable de la police ou du maintien de l'ordre dans la rue, mais il en resta toujours quelque chose. En tout cas, Philippe Vigier fut séduit par ce thème que, précisément, il préféra intituler « maintien de l'ordre », simple question de forme⁹. C'est lui qui se chargea, lors de cette même assemblée générale de 1982, de le présenter aux membres de la Société.

10 Thème d'études signifiait appel à réflexion et à communications, des communications qu'il faudrait publier, mais comment et où ? Ces questions difficiles furent en grande partie tranchées, du moins pour la doctrine, par le Comité directeur¹⁰ du 20 novembre 1981, celui même qui élut Philippe Vigier comme président de la Société : abandon de *Romantisme* comme organe d'accueil de nos travaux, et mise en place prochaine d'une « revue », ou d'une « collection » ou encore d'une « bibliothèque », comme jadis, mais avec un rythme annuel de sortie, une année étant consacrée à un volume de mélanges, la suivante à la publication des actes d'une « table ronde » tenue sur un thème d'études décidé un ou deux ans auparavant. Notons qu'il n'était pas alors question de colloque mais d'une simple journée, au programme forcément court, le but étant la variété et la répétition des rencontres scientifiques. J'avais plaidé en ce sens avec succès. Par contre, Philippe Vigier avait écarté une proposition venue d'ailleurs et dont je lui avais fait part. À l'époque j'étais en contact avec Hervé Luxardo, un des animateurs des éditions Floréal, qui, depuis 1974, faisaient paraître, sans nulle attache ou aide universitaires, une revue d'histoire engagée et de bonne tenue, *Le Peuple français*. Cette revue était un peu fille de l'air du temps : les « véritables grands de la terre » n'ont pas d'histoire car on la leur a confisquée, ou bien, confinée dans des revues savantes et dans des livres de spécialistes, elle leur demeure inaccessible. Ces idées étaient les miennes : oui, il faut mettre nos méthodes et notre enthousiasme au service de cette cause, *populariser* l'historiographie. C'était au fond la version post-68 de l'actuelle glose sur le « devoir de mémoire ». Et, comme *Le Peuple français* venait de s'interrompre en avril 1980 et que ses animateurs réfléchissaient au contenu d'une nouvelle série, naquit l'idée qu'une des livraisons annuelles de la revue à naître pourrait être intégralement confiée à 48, sur un thème de son choix... Exit *Romantisme*, vive *Le Peuple français*, ou plutôt vive *Gavroche* puisque tel fut le titre retenu pour cette revue, qui existe toujours, comme on sait.

11 On conçoit les objections et les énormes difficultés qui se dressaient devant l'idée : n'était-ce pas être toujours logé chez les autres, et surtout, était-il possible de concevoir et de publier un volume qui intéresse à la fois le public universitaire et érudit classique de 48, et les lecteurs d'une revue de quelque 7 000 abonnés, enseignants du secondaire et du primaire, personnel de l'Assistance publique, bibliothèques de comités d'entreprise ?... La question du lectorat allait inmanquablement poser la question du recrutement de la Société. La « solution » *Gavroche* n'engageait-elle pas la Société à devenir — ou tenter de devenir — une société qui fût à la fois universitaire et populaire, savante et militante ? Tout cela, c'était chercher à résoudre la quadrature de plusieurs cercles à la fois ! Si j'en parlai malgré tout au président, c'est que je trouvais l'aventure trop tentante pour la refuser, et s'il la repoussa, par son silence, c'est sans doute qu'il jugea l'idée aventuriste. Au fil des années, je me suis souvent demandé qui de nous deux avait eu tort, question sans réponse bien sûr, car qui pourrait dire ce qui serait sorti de cette idée si elle avait touché terre ?

12 Mais la voie restait libre pour la préparation de la table ronde sur la répression, ou plus précisément du colloque sur le maintien de l'ordre. Ce moment fut très important car il se créa alors une vraie dynamique collective, qui permit d'élargir l'assise de la Société tout en mobilisant ses anciens.

13 Cette préparation occupa en réalité les deux années 1982 et 1983 puisque le colloque lui-même se tint au mois de décembre. Si jamais rencontre fut minutieusement préparée par la Société, c'est bien celle-là. Qu'on en juge : une assemblée générale et demie ainsi qu'un Comité directeur, exceptionnel et élargi, le 3 juin 1982, y furent consacrés ; j'ai

personnellement organisé quatre réunions, entre juin 1982 et juin 1983, de façon à ce que les futurs communicants se connaissent au préalable et qu'ils harmonisent leurs propos. Tout cela avec souvent rédaction et diffusion de procès-verbaux ! Et je ne parle pas de la correspondance avec la province et l'étranger, soit cent lettres reçues ou envoyées au cours de ces vingt mois. Il se forma là notamment un petit groupe de jeunes, en maîtrise ou en thèse, envoyés par Michèle Perrot, Maurice Agulhon ou bien par Philippe Vigier lui-même, et au sein duquel passait un courant de sympathie fondé non pas sur un même engagement politique, mais sur la volonté de bousculer les « patrons », jugés souvent tièdes et traditionnels¹¹. Il faut bien que jeunesse académique se passe... Cependant, rançon du succès, il ne pouvait plus être question d'une simple table ronde, mais d'un colloque en bonne et due forme. Les trois journées qu'il occupa furent en tout cas le produit de l'esprit collectif qui circulait dans l'ensemble de la Société¹². Et, naturellement, cela paya : quelques jours après le colloque, Jean-Yves Mollier, qui venait de prendre en main la trésorerie, annonça que l'on pouvait espérer pour l'exercice 1983 un nombre de cotisants compris entre 123 et 130 — il y en aura 124 —, contre à peine 52 pour l'exercice 1982. Ce décollage, plus d'un an avant le premier numéro du bulletin, était indéniable, nous entrions dans une période de croissance de la Société. Mais comment et vers où la diriger ?

14 Je le disais, j'ai des années 1980 une chronologie personnelle. Ainsi, pour moi, 1984 constitue un tournant majeur. Des problèmes, restés sous-jacents à la période précédente, se manifestent alors au grand jour, d'autres apparaissent, des décisions importantes sont prises... Cette évolution de la Société, à mes yeux mal maîtrisée, allait être à l'origine d'un malaise grandissant de ma part.

16 En 1984 donc, la Société décida, sous l'impulsion de Jean-Claude Caron, de se doter d'un bulletin, après avoir dans un premier temps décidé de mettre en chantier un nouveau colloque. Excellentes décisions, mais pour la seconde avec un mauvais aiguillage puisque le thème retenu n'était jamais que la suite du précédent. En effet quand le thème du maintien de l'ordre fut adopté, Vigier, devant l'abondance des communications, avait proposé de privilégier les sujets traitant des acteurs de l'ordre, la question de ses victimes (et celle de la prison politique) étant réservée. Dès le lendemain du colloque « acteurs », on déclara, par effet d'entraînement, presque dans l'enthousiasme, si je me souviens bien, qu'il fallait faire maintenant un colloque « victimes ». Or, c'était une erreur, non pas scientifique — il suffit de lire l'ouvrage qui en est sorti —, mais tactique. La bonne décision eût consisté à changer complètement d'horizon de façon à recréer une nouvelle dynamique autour d'un thème neuf et à intéresser aux activités de la Société des étudiants et des chercheurs lancés sur de tout autres fronts, le travail par exemple. *Non bis in idem*, c'était l'évidence même. Bien sûr à l'époque je le sentais, mais plus confusément qu'aujourd'hui et ma passivité a l'excuse de l'atmosphère du moment. Vigier lui-même devait ainsi penser puisqu'il parla à une des réunions du Comité, cette année-là, de la nécessité pour la Société de diversifier ses études. Que ne l'ai-je alors pris au mot ! Mais d'autre part, autre perspective plombant l'avenir, il s'agissait dans l'esprit de tous — le pli était pris — d'un *colloque* à organiser de nouveau, c'est-à-dire une lourde machine avec course aux subventions, bourrage des séances pour que chacun puisse parler, *etc.* Diversifier : très bien, mais comment, dans ces conditions ?

17 Aux assemblées générales de 1984 et de 1985, j'attirai l'attention de la Société sur ces problèmes, appelant de mes vœux la mise en place d'un programme scientifique précis, pluri-annuel, et disant mes doutes sur la tenue de gros colloques mangeurs d'énergie et de temps, et surtout fauteurs d'embaras puisqu'il fallait aussi s'atteler à la tâche de les publier...

18 Les publications, en effet, devinrent mon souci primordial, un boulet à mes pieds attaché, qu'on me pardonne cette image excessive, mais au fond juste. Il fallait maintenant publier non seulement le *Maintien de l'ordre* — et intégralement : tout était bon ou presque, et quant à couper, c'était le plus sûr moyen de se faire des ennemis —, mais publier aussi le colloque *Blanqui* tenu en décembre 1981 sous la houlette de l'ancienne équipe. Le manuscrit dont nous avions hérité nécessita d'ailleurs un important travail de relecture et de mise au point. À cette époque nous étions en affaires avec la maison d'édition Sedes-CDU, qui venait juste de publier le recueil intitulé *1848, les utopismes sociaux*. Elle était dirigée par deux frères, les Constans, à

qui nous proposâmes de prendre ces nouveaux textes en charge. Hésitation des frères... L'un, fort civil, soufflait le chaud, l'autre, bougon et un peu ours, soufflait le froid. Nous avions comme argument sonnante la promesse écrite de subventions, soit pour le *Maintien de l'ordre* quelque 41 000 francs — y compris une somme allouée par la Police nationale...¹³ —, ce qui représentait 45 % du devis établi par les Constans. Après avoir plusieurs fois tapé sur la table, Philippe Vigier obtint d'eux, en novembre 1984, un contrat pour chacun des ouvrages, à paraître l'un et l'autre courant 1985, c'était promis. Blanqui sortit en... mai 1986, livre de facture médiocre et avec des erreurs, parfois graves. C'est probablement le mauvais résultat, à leurs yeux, de la souscription du *Blanqui* qui amena les Constans à finalement refuser — nous sommes maintenant en janvier 1987... — le *Maintien de l'ordre*. « Nous ne sommes pas le Mont-de-Piété », me dit l'un d'eux au téléphone, probablement Constans-le-bougon. Il est des éditeurs qui vous raccompagnent de leur bureau avec de bonnes et consolantes paroles — on aurait presque envie de pleurer avec eux sur la sempiternelle crise de l'édition —, il en est d'autres qui vous claquent la porte au nez en vous traitant d'importun. Il est vrai que le résultat est le même.

- 19 Notre chance — chance insigne à la vérité — fut que notre chemin se croisa avec celui de deux éditeurs en herbe, Claire Reverchon et Pierre Gaudin, l'un et l'autre historien, amenés à la Société par Vigier via Philippe Joutard. Ils avaient d'ailleurs participé au colloque de décembre 1983. Claire et Pierre venaient de fonder la maison Créaphis, qui n'avait guère encore à son catalogue qu'une revue, *Lithiques*. Ils décidèrent de publier le *Maintien de l'ordre*, ce qui nous sauva. Même si l'aspect financier de nos rapports restait au premier plan, la confiance qui s'établit entre nous, et qui demeurera au fil des années, dissipa pour moi bien des nuages. Leur savoir-faire et leur goût firent du *Maintien de l'ordre*, comme tous les ouvrages qu'ils ont réalisés ensuite pour la Société, quelque chose de plus que les actes d'un colloque : un livre. Le plaisir de l'objet, avant même celui du texte. Mais il ne fallait pas rêver : aucun contrat permanent ne liait Créaphis à la Société. À chaque colloque, son financement et ses lenteurs.
- 20 Le livre du *Maintien de l'ordre* naquit deux ans et dix mois après le premier numéro du bulletin, lui-même décidé, on s'en souvient, après la tenue du colloque de 1983 qui en fut la matrice. Le colloque « Victimes », tenu en mars 1986, attendra janvier 1990 pour voir le jour des librairies, alors qu'en 1990, le bulletin fêtait son sixième numéro. Le dernier colloque dont je me suis occupé — les journées sur « Le XIX^e siècle et la Révolution française » d'octobre 1989 — connaîtra une gestation de trois ans avant sa sortie, en 1992, année de la huitième édition du bulletin. Qu'on ne se méprenne pas sur ce que je viens d'écrire, ce n'est en rien une critique envers l'existence même ou le contenu de la future *Revue d'histoire du XIX^e siècle*. Je me suis, comme tous, réjoui de la naissance et de la poussée régulière du bulletin. La cause de mes soucis et la raison de mes critiques étaient dans le hiatus peu à peu apparu entre le périodique de la Société et ses livres, le premier jouissant d'une belle santé et d'une magnifique régularité, les autres condamnés à rester longtemps des embryons fragiles et dont la vie tenait à un souffle... et à la fidélité de nos amis de Créaphis. C'était la politique même de publication de la Société qui, à mes yeux, n'allait pas, ou plus précisément ce qui n'allait pas, c'était l'absence de politique de publication.
- 21 L'aspect financier des choses est ici primordial. Le bulletin s'autofinçait, c'est-à-dire que son existence reposait sur les cotisations des membres de la Société, à quoi s'ajouta, les premières années, le produit de la vente, chez le libraire Clavreuil, des collections anciennes de périodiques et de livres encore possédées par elle. Sauf erreur de ma part, une subvention — provenant en l'occurrence du Centre national des lettres — n'intervint qu'au moment de la cinquième livraison, en 1989. Rien que de normal, pensera-t-on : il fallait donner aux sociétaires un produit qui soit bien à nous, et non simplement quelques cahiers perdus dans une revue amie, et cela avait naturellement son coût. D'autre part le bulletin faisait connaître la Société, qui par là même recrutait plus facilement. Il est vrai aussi que la cotisation augmentait régulièrement, passant de 80 F. en 1985 à 120 F. en 1988... Mais côté colloques, la politique était tout autre puisque ces derniers, tant pour leur préparation que pour leur publication, n'ont jamais bénéficié d'une aide financière comparable de la Société, et même très loin de là, comme en attestent les bilans chiffrés de toutes ces opérations où l'on voit bien que la

contribution sociétaire fut toujours des plus modestes. Il y avait certes mes frais de secrétariat, mais ceux-ci restaient faibles et, n'importe comment, ils furent plafonnés par le trésorier lors des derniers exercices de mon mandat. Certes, je réalise bien que les publications en cause ici étaient de nature différente : un périodique n'est pas un livre ; d'autre part l'on ne me demanda jamais de réunir la totalité de l'argent nécessaire à la fabrication des actes, car pourquoi passer alors par un éditeur ? Il n'empêche que la préparation et la tenue des colloques amenaient aussi du monde à la Société, et un monde qui cotisait, donc contribuait à payer le bulletin, et lui seul... Cette « injustice » n'était pas calculée, je le sais bien, elle était le fruit pervers d'un vice fondamental, celui du maintien des colloques monstres — monstrueux pour les moyens de la Société, j'entends —, à l'origine d'épisodiques livres fleuves, épuisant à la fois leur responsable scientifique et leur éditeur¹⁴. Donc tout se tenait, et on était en présence d'un nœud de contradictions qu'il convenait de trancher pour que la Société marche enfin d'un même pas.

22 De tout cela, je m'ouvris, par lettres ou autrement, aux amis du bureau et au président, j'en parlai aux assemblées de 1987 et 1988. Mon plan consistait en gros à revenir à la doctrine Vigier de décembre 1981 : un volume d'actes, un volume de mélanges, avec au moins tous les deux ans une journée d'études, conçue et animée à chaque fois par un responsable différent, le tout avec l'ambition de parvenir à une *indépendance éditoriale complète*. Créaphis nous avait sauvés, à nous maintenant de nous sauver nous-mêmes. Discuter quinze ans après de la faisabilité de ce plan serait de faible intérêt, d'autant que je n'ai point eu l'occasion de le développer et de le défendre. Rétrospectivement, je comprends très bien le silence poli qui entourait mes paroles, notamment de la part du président qui aurait eu le pouvoir, lui, d'imposer une discussion où tout aurait été remis à plat : la boiterie de la Société est gênante, d'accord, mais elle ne l'empêche pas de marcher, continuons ainsi, perfection n'est pas raison, etc. J'aurais eu d'autre part les plus grands scrupules du monde à apparaître comme un adversaire du bulletin. La lassitude des affaires de 48 étant venue, je me suis mis à expédier le courant et eut à peine le temps d'apprécier un nouveau président que, soulagé et malgré tout heureux, je passai le relais à Jacqueline Lalouette. Mon rôle à 48 était terminé.

24 En écrivant ces lignes, je voulais surtout sauver de l'oubli certains épisodes et faire comprendre la marche des affaires sociétaires, telles du moins que je les ai vues et senties du secrétariat général. Á chacun sa Société, sans doute. Mais la vérité pour tous : c'est elle qu'il faut poursuivre et non pas l'ombre des représentations particulières. Je forme le vœu que le lecteur de ce volume, ayant lu la suite des témoignages, puisse aborder à la connaissance de l'histoire réelle, dans les faits et les idées, de la Société de 1848. J'ajouterais pour terminer que je n'ai pas voulu ici donner une quelconque leçon (à qui et de quoi ?), mais je serais comblé si ce petit récit pouvait aider à la réflexion des dirigeants actuels et futurs d'une Société que j'ai de si près tenue et qui est encore dans mes pensées.

Notes

1. Soit huit boîtes transfert. Il est dans mes intentions de les déposer aux Archives départementales des Hauts-de-Seine, à Nanterre, avec les papiers du Centre d'histoire de la France contemporaine dont je me suis occupé aussi de longues années.
2. Et aussi que je rencontrais pour la première fois Alain Dalotel et le regretté Jean-Claude Freiermuth. C'est de cette rencontre que sortit notre livre *Aux origines de la Commune. Le mouvement des réunions publiques à Paris. 1868-1870*, publié chez Maspero en 1980. D'après mes notes, cette séance fut enregistrée au magnétophone par Jean-Claude Freiermuth.
3. Chacun connaît ses *Ouvriers de Paris*, paru en 1967, ouvrage dense et dru. Il me donna à lire sa thèse de doctorat en droit, soutenue en 1950, restée inédite : *Circonstances du mouvement ouvrier. Paris, 1848* (2 vol., 1301 p.) qui traite plutôt des structures économiques et sociales de Paris dans la première moitié du XIX^e siècle. Mes recherches sur le Paris ouvrier de la fin du XIX^e siècle sont dans cette lignée. Quel crève-cœur que son travail sur les insurgés de juin 48 n'ait pas, à ce jour, abouti à une publication !
4. J'ai le souvenir, lors de ce même séminaire de mai 1977, d'une sainte colère de sa part contre Jeanne Gaillard qui avait parlé de l'association ouvrière en 48 comme d'un échec inévitable :

- « NON, ça pouvait marcher ! » Je déforme sans doute ses paroles, mais il y avait bien du feu dans sa bouche.
5. Pour le premier poste, il sonda Alain Dalotel, quoique ce dernier n'en ait pas conservé aujourd'hui un souvenir net. Gossez avait d'autre part des amitiés aux Hautes Études (Robert Paris notamment), qui, peut-être, furent sollicitées par lui.
6. Je ne sais plus si, à l'époque, je partageai son enthousiasme exclusif pour ce siècle. En tout cas, — qu'on veuille bien me pardonner cette incise un peu hors sujet — mes doutes sur l'évidence de ce découpage se sont depuis énormément accrus. Même si les dates inaugurales et finales de cette prétendue séquence autonome du temps sont déclarées élastiques, que l'on distingue un « premier » XIX^e siècle d'un « second » (mais pourquoi pas un deuxième ? un troisième ?) XIX^e siècle, il n'en reste pas moins qu'un tel bornage de la recherche et la connaissance relève de l'arbitraire scientifique. Marc Bloch parlait déjà de la « mode » peu « raisonnée » — ce sont ces mots dans *Le métier d'historien* — de compter par siècles, comme si le changement de siècle remettait toutes les pendules à la même heure. On remarque souvent cette démarche chez les historiens : créer un objet en le nommant, puis en discuter des limites et de la pertinence. Sans doute est-il nécessaire, pour dominer le flux continu du temps de le conduire entre des bornes sûres, mais il n'est pas bon que ces havres coutumiers deviennent des façons de places-fortes.
7. J'évoquai, outre la répression, des sujets comme « les vieux », « la littérature d'expression ouvrière et paysanne », « Monsieur Thiers », « le travail à domicile », « la consommation populaire »...
8. Le thème de la prison politique se voulait cependant « contre » Foucault : Mazas, d'accord, mais Sainte-Pélagie ? Si le panoptique était loin de partout s'imposer dans le carcéral, n'était-ce pas le signe que la discipline ne réussissait pas à vaincre tous les illégalismes ?
9. Mais cela me valut une fâcherie avec Rémi Gossez, qui au départ avait trouvé le thème de la répression trop engagé et propre à effrayer les membres anciens de la Société... Comme je m'étais entêté, il se fit de moi l'image d'un jeune ambitieux voulant tout régir dans la Société, m'assimilant à mon prédécesseur, Jacques Vallette, avec qui il était en conflit pour je ne sais plus quelle ténébreuse affaire. Si j'évoque ici ce fait minuscule, c'est que Gossez diffusa, lors du Comité directeur du 28 avril 1983, une « Note » (disons mieux un tract...) où il mettait en garde les membres du comité contre les effets d'une « mainmise » sur la Société d'une personne introduite de bonne foi par le président, à savoir « son collaborateur de Nanterre »... La vie sociétaire n'est pas un long fleuve tranquille, mais ces tourbillons sont sans doute inévitables, et peut-être nécessaires, à la poursuite de son cours.
10. Tel était le nom du Conseil d'administration avant la réforme des statuts de la Société en 1986.
- 11 Nous nous sommes plusieurs fois réunis le soir pour des dîners au cours desquels, en même temps que le monde, nous refaisions la Société. Notre hôtesse, Françoise Tétard, proposa un jour de nous appeler les « gabriellistes », du nom de la rue à Montmartre où est sa maison...
12. C'est la raison pour laquelle au moment de la publication des actes — en 1987, je vais y venir... — il m'apparut convenable de faire figurer la Société en tête du livre, comme auteur collectif : pas de directeur qui tire la page de couverture à lui. Aussi je sursaute toujours lorsque, dans le fil d'une bibliographie ou bien au détour d'une note citant cet ouvrage, une personne physique est mise en vedette — moi-même ou un autre, qu'importe. C'est là non seulement une erreur bibliographique, mais une trahison, involontaire certes, mais trahison quand même, de l'esprit qui a présidé à cette œuvre collective.
13. Le colloque avait en effet été suivi par plusieurs fonctionnaires et commissaires appartenant à la direction de la Formation des personnels de police, et notamment par son patron, Jean-Marc Erbès. C'est le contexte de réflexion menée par l'institution policière sur elle-même, sous Gaston Defferre puis sous Pierre Joxe, qui explique cette subvention de 5 000 F. « Une telle subvention est honorable si elle est avouée », dit à peu près Maurice Agulhon à une réunion de bureau, fin 1984. L'ouvrage la signale en bonne place.
14. C'est bien la raison pour laquelle j'avais tenu à appeler « Journées d'études » le colloque de 1989 sur la Révolution, réussissant à le faire tenir sur deux jours... L'ouvrage que j'ai dirigé à l'époque sur l'histoire des banlieues — *Les premiers banlieusards*, publié, toujours chez Créaphis, en 1991 — était beaucoup plus près de ce que j'appelais de mes vœux pour 48.

Pour citer cet article

Référence électronique

Alain Faure, « Quand nous faisons « 48 » », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 31 | 2005, mis en ligne le 18 février 2006, Consulté le 03 février 2012. URL : <http://rh19.revues.org/index943.html> ; DOI : 10.4000/rh19.943

À propos de l'auteur

Alain Faure

Historien, chercheur à l'université de Paris X-Nanterre. L'objet de ses travaux est l'histoire sociale des espaces urbains aux XIX^e et XX^e siècles

Droits d'auteur

Tous droits réservés

Résumé / Abstract

Cet article, écrit par l'ancien secrétaire général de la Société, entre 1981 et 1991, lorsque Philippe Vigier en était président, vise à restituer l'ambiance et les débats, les échecs et les succès de cette importante décennie de vie sociétaire. Les choix éditoriaux et les tournants scientifiques de l'époque sont la partie aujourd'hui seule visible du foisonnement des projets et du heurt avec les réalités, celles du dedans de la Société comme celles du dehors.

When we were the “48ers”

This article, written by the former general secretary of the Société de 1848 during the years 1981 to 1991, when Philippe Vigier was chairman, sets out to give an account of the atmosphere, the debates, the setbacks and the successes of the Society during this important decade in its existence. The editorial choices and the scientific turning points of the period are all that remain visible today of a multitude of projects and of clashes with reality, both inside the Society and outside it.

Licence portant sur le document : Tous droits réservés